

# Parc éolien en mer :

## la mise en service retardée

Au salon Nautic 2014, la société Ailes Marines a précisé son calendrier. Conséquence du choix d'éoliennes plus puissantes, la mise en route s'effectuera d'un bloc, en 2020.

### Entretien

**Emmanuel Rollin**, directeur du projet chez Ailes Marines

**En juillet dernier, votre projet de parc passait de 100 à 62 le nombre d'éoliennes. Cette modification doit préalablement être approuvée par le ministre de l'Écologie. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

En remportant l'appel d'offres, Ailes Marines a obtenu l'exclusivité sur la zone, mais n'a pas encore d'autorisation. En juillet, nous avions confirmé le choix des fondations « jacket », auxquelles sont très attachés les acteurs du territoire. L'autre nouvelle, c'était le passage à une éolienne de huit mégawatts. Le nouveau dossier a été déposé au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le 18 juillet. D'ores et déjà, nous avons obtenu un délai d'un an pour déposer la demande administrative de réalisation du parc. Les échanges avec le cabinet de Ségolène Royal sont soutenus. Les choses avancent bien. Nous attendons la validation finale.

**Ce changement entraîne environ un an de retards administratifs. Serrez-vous en mesure de mettre en service 20 % du parc dès 2018 ?**

La prochaine étape, c'est le dépôt des demandes d'autorisation, au plus tard le 23 octobre 2015. Commencera alors la phase d'instruction, avec l'enquête publique durant le premier semestre 2016 et, on l'espère, l'obtention du feu vert au second semestre. L'année 2017 sera consacrée à la préparation du chantier et au bouclage du montage financier. Avec tout cela, on raccourcit le chantier. Effectivement, rien ne sera installé en 2018, puisque ce sera juste le début des travaux. Mais le parc sera bien achevé et opérationnel en 2020.



« Le parc se fera », a affirmé Emmanuel Rollin, ce week-end, au salon Nautic 2014.

**Pour garantir une même production, vous avez choisi des machines de huit mégawatts contre cinq initialement. Elles passent de 175 m de hauteur en bout de pales à 215 m... Allez-vous refaire toutes les études d'impact ?**

Ce sera plutôt une mise à jour, car toute la partie concernant l'état des lieux ne change pas. En revanche, on va regarder les évolutions en matière de faune volante, mammifères marins, navigation, pêche et ressource, houle, paysages...

**Ce changement de turbines vous expose peut-être à des recours ?**

Choisir une éolienne de la dernière génération tombe sous le sens. C'est un projet de longue haleine. Cette machine n'existait pas avant. Les innovations technologiques peuvent survenir, sous réserve d'acceptation par le ministre. Nous ne craignons pas les recours, car ce cas de figure était prévu dans l'appel d'offres.

**RTE, qui a en charge l'acheminement de l'électricité, rencontre beaucoup d'opposition sur le choix d'un raccordement à Erquy. Comprenez-vous ces mécontentements ?**

Je comprends les riverains de la plage de Carnoual. Leurs questions sont légitimes. Cet été, RTE, les élus et l'État ont bien travaillé afin de leur apporter les réponses nécessaires. L'agence régionale de santé, l'ARS, a étudié le sujet. Elle en conclut que les émissions de champs magnétiques seront bien en dessous de la réglementation. L'ARS juge aussi le tracé de la ligne acceptable, sans risque pour la santé humaine. Ce que je ne comprends pas, c'est la désinformation et la manipulation. Certains acteurs utilisent ce levier pour stopper au parc. Je n'approuve pas ces pratiques.

**Enfin, craigniez-vous des actions juridiques d'opposants ?**

Les éoliennes seront 20 % plus hautes, mais 40 % moins nombreuses, dans la même zone. Il va falloir me démontrer qu'elles seront d'avantage visibles.

**Inquiétudes du côté d'Areva, risques de recours, montée des oppositions : cela fait beaucoup d'incertitudes ?**

Il s'agit de fournir de l'électricité pour l'équivalent de 850 000 habitants, chauffage compris. Au bout de quatre années d'exploitation, l'empreinte carbone liée à la construction du parc sera intégralement remboursée. Ce parc se fera, conformément à la volonté exprimée par l'État lorsqu'il a lancé l'appel d'offres.

**Dossier : Frédéric BARILLET.**

L'actualité des entreprises est sur entreprises.ouest-france.fr

## « Un potentiel de 1 000 emplois en Bretagne »

Et l'emploi local dans tout cela ? La question taraude les décideurs costarmoricains. Emmanuel Rollin ne l'étudie pas. « **Le parc, c'est 2 000 emplois, dont un potentiel de 1 000 en Bretagne** », assure-t-il.

Déjà, il est acquis que le centre de maintenance se fera à Saint-Quay-Portrieux. De 130 à 140 postes concernés. Ensuite, Ailes Marines recrute ses fournisseurs en lien avec Areva et le chantier STX. Cinq cent vingt-neuf sociétés sont identifiées, dont 19 % dans la Bretagne administrative. Quatre-vingt-quatre demandes de devis ont été envoyées, dont 19 % à des entreprises régio-

nales.

Ces industriels œuvreront en lien : avec Areva, au Havre, pour ce qui concerne la fabrication, le préassemblage et le stockage des éoliennes ; STX, à Saint-Nazaire, pour le poste électrique et la partie haute des fondations ; Brest, leur partie basse, l'assemblage et le stockage.

S'ajouteront, explique Emmanuel Rollin, les activités annexes liées à l'activité du parc, « **le tourisme industriel, bien sûr, mais aussi peut-être un centre dédié aux énergies renouvelables, etc. Ce sera une très belle opération en terme d'image** ».

## Une nouvelle turbine franco-espagnole

Une soixantaine d'éoliennes, mais lesquelles ? C'est la plus grosse inconnue du dossier. Car la turbine de 8 MW (contre cinq dans le projet initial) n'existe toujours pas... Et Areva, le partenaire technique d'Ailes Marines, fait face à d'importantes difficultés financières avec une filiale énergies renouvelables déficitaire.

« **Areva a tout de même installé 600 mégawatts cette année en Allemagne, ce n'est pas négligeable** », commente Emmanuel Rollin. Il précise que « **ses activités dans les turbines sont sorties de la filiale sur les énergies nouvelles** ».

Pour l'éolien offshore, Areva vient de s'allier aux Espagnols de Gamesa, un gage de solidité. « **Ces gens-là ont de l'expérience** », ajoute Emmanuel Rollin. Gamesa a déjà installé 27 000 mégawatts d'éolien terrestre.

### Choix stratégique

Cette nouvelle société doit devenir un « **leader mondial de l'éolien en mer** », estime-t-on du côté d'Areva. Elle vise l'Europe, principal marché où 25 gigawatts seront opérationnels à l'horizon 2020. Et l'Asie, où l'on pré-



La future éolienne d'Areva.

voit 18 gigawatts à la même période.

Le prototype de cette éolienne 8 MW de dernière génération existera fin 2015 - début 2016. La présérie en 2017 et la fabrication à grande échelle en 2018. « **Passer à huit mégawatts sera un grand bénéfice pour le projet et la filière. On va industrialiser, en France, la toute dernière génération de machines** », résume Emmanuel Rollin.

# Moins d'éoliennes mais plus efficaces

Avril 2012

Juillet 2014

Plus performantes

1 750 GW

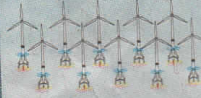
1 850 GW

Consommation de 850 000 habitants, chauffage compris

Moins nombreuses

100 éoliennes

62 éoliennes



Plus imposantes

Hauteur  
175 m

Hauteur  
215 m

Diamètre  
135 m

Diamètre  
180 m



100 mètres plus au large

16,2 km

16,3 km

Parc éolien

Superficie inchangée

77 km<sup>2</sup>



○ Phare du Grand Léjon

Saint-Quay-Portrieux  
Port de maintenance

○ Erquy

○ Saint-Cast-le-Guildo

Saint-Brieuc